

(<https://ville-cachan.fr/parlons-ensemble-de-cachan/>)

La Ville défend des valeurs d'ouverture et de dialogue. Associer les habitants pour construire avec eux les projets municipaux et donner la parole à celles et ceux que l'on n'entend pas ou trop peu permet de partager une vision collective.

Les différentes instances (conseils de quartier, conseil des enfants, etc.) sont autant d'espaces d'expression et de réflexion qui permettent aux Cachanais de formuler des propositions en faveur de l'intérêt général, quel que soit leur âge ou leur parcours, tout au long de l'année. Les élus peuvent présenter de nouveaux projets, recueillir les observations et les propositions des habitants, afin d'aboutir à des décisions concertées.

Au-delà de ces instances, la Ville lance régulièrement des consultations ou des concertations sur des projets d'importance. De même, elle encourage les dispositifs qui permettent aux habitants d'initier des projets et d'en être les acteurs, comme le budget participatif, organisé tous les deux ans. Autre exemple, la concertation jeunesse #TaParoleCompte, dont l'un des engagements a permis la création en 2023 d'un fonds dédié de 100 000 euros sur trois ans.

« Parlons ensemble de Cachan » : un dialogue ouvert et continu

Face aux multiples défis économiques, démocratiques, écologiques et sociaux qui se présentent, il est crucial de maintenir un dialogue ouvert et continu ainsi qu'un lien de proximité. Chacun doit pouvoir s'exprimer et partager son avis.

C'est pourquoi, dans le cadre de la démarche "Parlons ensemble de Cachan", la Ville met en œuvre plusieurs formats de dialogue. L'objectif est de créer les conditions d'une participation la plus large possible, en prenant en considération les contraintes de temps des habitants.

L'un de ces formats consiste à **aller vers les habitants**. Ce ne sont pas les Cachanais qui se déplacent, mais les élus qui vont à leur rencontre, pour échanger en toute simplicité, au pied des immeubles, dans les cages d'escalier, ou encore sur les lieux de loisirs ou de travail. Ainsi, durant tout le mois de mars 2024, des élus et des habitants volontaires ont sillonné chaque quartier par petits groupes.

Au total, ce sont près de 40 heures de présence sur le terrain qui ont été recensées par la Ville, près de 700 personnes présentes dans les réunions publiques et près de 2027 questionnaires qui ont été remplis par les Cachanaises et les Cachanais.

16 engagements pris par la Ville et ses partenaires

En avril 2024, le théâtre Jacques-Carat a accueilli la restitution de la deuxième édition de « Parlons ensemble de Cachan », qui visait à les interroger sur leurs attentes pour Cachan, aujourd'hui et demain.

Lors de cette restitution, 16 engagements issus de la consultation des habitants ont été présentés par les élus :

1. Élaboration d'un plan vert pour s'adapter au changement climatique.
2. Plantation de 3 000 arbres et arbustes d'ici 2026.
3. Organisation d'un forum autour de la parentalité.
4. Développement d'une application permettant aux habitants de signaler les irritants du quotidien.
5. Renforcement des mesures liées à la tranquillité publique, à la sécurité et à la prévention.
6. Promotion des services publics locaux.
7. Intensification des démarches participatives pour améliorer le cadre de vie.
8. Lancement du rendez-vous des entrepreneurs avec la Fabrique.
9. Poursuite des initiatives en faveur de la jeunesse.
10. Soutien aux commerces de proximité et aux ventes éphémères.
11. Mise en avant des talents locaux, notamment via une websérie dédiée aux sportifs locaux.
12. Organisation d'un rallye sportif et culturel dans la ville.
13. Création d'un événement culinaire pour valoriser les talents cachanais.
14. Organisation d'un grand bal populaire à La Plaine le 14 juillet.
15. Étude de faisabilité pour le développement de transports de proximité.
16. Prolongement de l'initiative d'aller-vers pour maintenir un dialogue étroit entre la Ville et les habitants.



Camille Vielhescaze

1er adjoint

Participation citoyenne et initiatives locales ; finances ; affaires générales et foncières.

Conseiller territorial.

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr